

123TRANSPORTS

Société par actions simplifiée

Au capital de 6300 €

Siège social : 6 Avenue du Nord – 94100 SAINT MAUR

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE

UNIQUE DU 10 Juillet 2026

A.A

Le 10 Juillet 2026 à 16 heures

À SAINT MAUR,

Amin ABLOUL demeurant 69 Avenue Jean Jaurès – 94100 SAINT MAUR

Associée unique de la Société **123 TRANSPORTS**,

Après avoir rappelé que

L'Associée unique a signé ce jour les statuts de la **SAS 123 TRANSPORTS** qu'elle a décidé de constituer.

En application des statuts de la société, il appartient à l'associé unique de désigner le Président de la société.

A pris la décision relative à l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du Capital de la société

PREMIÈRE DECISION – AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux stipulations statutaires, l'Associée unique désigne le Président sans limitation de durée :

Amin ABLOUL

Née le 23 juillet 2005 à CRETEIL (94)

De nationalité Française

Demeurant 69 Avenue Jean Jaurès – 94100 SAINT MAUR ,

Monsieur **Amin ABLOUL** a décidé d'augmenter le capital social de la société de quatre mille cinq cent euros (4500 e) afin de porter de mille huit cent euros à six mille trois cent euros (6300 e) .

Cette augmentation est réalisé par apport en numéraire.

En contrepartie, il est créé 4500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euros chacune, entièrement souscrites par l'associe unique.

A.A

DEUXIEME DECISION – MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de cette augmentation de capital, l'article des statuts relatif au capital social est modifié comme suit :

Le capital social est fixe à la somme de six mille trois cent euros, divisé en 6300 actions de 1 euro chacune, intégralement souscrites et libérées.

Le reste des statuts demeure inchangé.

TROISIEME DECISION – POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au Président, ou à toute personne qu'il désignera, afin d'accomplir les formalités légales et de procéder aux dépôts et publications nécessaires.

Fait à Saint Maur , le 10 Juillet 2026.

Amin ABLOUL

Associée unique

Amin ABLOUL

Président

Précédé de la mention « bon pour

Acceptation des fonctions de Président »

« Bon Pour Acceptation
Des Fonctions de Président » »